

POUR LA FRANCE

STALAG X A

SEPTEMBRE 42

N° 7

AU SERVICE DU MARÉCHAL



IL FAUDRA QUE VOUS FASSIEZ REGNER L'ESPRIT "PRISONNIER DE GUERRE".
Ph. Pétain

=====
Rédacteurs : René Cerutti et Pierre Combes.

Ce journal est destiné aux dirigeants du Groupe dans chaque Kommando. Ils le développeront et le commenteront à leurs camarades.



Prisonniers!

Le Maréchal compte sur vous

Leur esprit, fortifié par la vie des camps, mûri par de longues réflexions, deviendra le meilleur ciment de la Révolution Nationale.

(Mal. Pétain 12.9.41)

VOTRE *Devoir* EST DE LE *Servir*

POURQUOI ?

- 1.200.000 prisonniers, comprenant les éléments jeunes et vigoureux de la Nation, représentent une force morale et physique dont le pays NE PEUT PAS SE PASSER.
- Les jeunes de France attendent eux aussi impatiemment notre retour, pour achever en commun l'oeuvre entreprise.

L° P 1051 Res

TROP DE CAMARADES RESTENT INDIFFERENTS

PRETEXTANT QU'ILS SONT PRISONNIERS
ILS ATTENDENT

MAIS QUOI ?

NOUS DEVONS SERVIR DES MAINTENANT.

comment ?

En réalisant non seulement l'UNION, mais

L'UNITE DE PENSEE

UNION = traité d'alliance, association.

UNITE = communion absolue, définitive
en une seule foi.

Cette UNITE est faite d'abord d'acceptation, de discipline. - IL NOUS FAUT REAPPRENDRE A OBEIR.

Il faut que tous les Français pensent d'une façon semblable sur tous les devoirs principaux:

CROIRE dans le pays,
CROIRE en son chef,
CROIRE en la nécessité de la Révolution
Nationale qu'il veut faire.

Un pays battu, s'il se divise
est un pays qui meurt.

Un pays battu, s'il sait s'unir,
est un pays qui renaît.

(Mal. Pétain 12.8.41)

DEVOIR DE L'ADHERENT

1.- En connaissance parfaite des messages du Maréchal et des statuts du Groupe, l'adhérent doit avoir une attitude conforme aux disciplines qu'il s'impose.

2.- Cette attitude doit se manifester dans ses paroles et dans ses actes. Elle engage l'honneur du Groupe. Elle exclut donc toute critique de la politique du Maréchal, toute spéculation sur l'avenir et nécessite l'acceptation totale des décisions du Chef et de son gouvernement.

3.- L'adhérent ne connaît pas d'intransigeance à l'égard d'un égaré, de haine envers un opposant et il combat l'indifférence.

4.- Lorsqu'il explique la doctrine du Maréchal l'adhérent doit pouvoir apporter, messages du Maréchal en main, la preuve de ses affirmations.

5.- L'adhérent doit avoir la volonté d'améliorer sa formation civique. Tous les problèmes qui le touchent de près doivent être connus de lui.

6.- L'individualisme est à combattre sous toutes ses formes. Ce n'est pas en se concentrant sur lui-même que l'adhérent montre son attachement au Maréchal. L'esprit communautaire est à la base de la France Nouvelle. Notre conscience nous interdit de le négliger au moment où nous souffrons plus particulièrement. PAR DES ACTES DE SOLIDARITE, L'ADHERENT FERA DAVANTAGE QUE PAR DES PAROLES.

7.- L'adhérent n'est pas un privilégié. Son adhésion au Groupe lui confère des devoirs et non des droits. C'est dans la mesure où il servira que la France sera sauvée. L'adhérent doit ici, comme au retour, se trouver à l'avant-garde des serviteurs du Maréchal.

Tous les Français fiers de la France
La France fière de chaque Français
tel est l'ordre que nous voulons
instaurer. Nous y consacrons nos
forces.

CONSACREZ - Y LES VOTRES.

Mal. Pétain

ACTION FUTURE

CONSIGNES AUX DIRIGEANTS DU MOUVEMENT DANS LES KOMMANDOS

=====

- 1.- Créer un dossier de documentation contenant :
 - Le journal "Au Service du Maréchal"
 - Les articles que le Groupe fait paraître dans le "Lien".
 - Les brochures et textes que nous envoyons (qui portent toujours le cachet "Groupe au Service du Maréchal").
 - Les articles parus dans la presse concernant des textes officiels : lois, décrets, messages, etc. (pas de prévisions, pas de suppositions).
- 2.- Utiliser tous les moyens d'action : la tribune publique, l'action individuelle, les manifestations extérieures :
 - a) courtes réunions périodiques (par ex. 1/2 heure par semaine) pour lire et développer la documentation reçue. Etudier surtout les messages du Maréchal qui contiennent toute sa doctrine.
 - b) si les moyens le permettent : conférences et causeries diverses (littéraire, scientifique, professionnelles, régionales, etc.) - théâtre et musique, expositions, fêtes sportives. Ces manifestations seront placées sous le signe du Maréchal.
 - c) Quand l'importance et les éléments du Kommando le permettent, créer un ou plusieurs groupes d'étude et une équipe de l'école des cadres.
 - Le groupe d'étude prépare des causeries (famille, travail, économie, profession, social) Demandez-nous dans ce but des schémas et ouvrages en précisant le sujet qui doit être traité)
 - L'école des cadres est définie plus loin.
 - d) Salut hebdomadaire à la France et au Maréchal.
- 3.- Développer l'esprit communautaire (cotisations au "Soutien" - colis pour les nécessiteux du Kommando, spectacles et fêtes au profit des oeuvres du X.A.)
- 4.- Nous rendre compte de votre activité, des résultats obtenus, des difficultés rencontrées par des rapports joints à la lettre mensuelle de l'Homme de confiance.
- 5.- Enregistrer les adhésions en notant nom, prénom, date de naissance, profession, No matricule de prisonnier et domicile en France. Les listes d'adhésion peuvent être établies sur papier libre jointes à la lettre mensuelle de l'Homme de confiance.

Prisonnier mon frère

AU TRAVAIL

L'heure est venue pour toi, dont l'idéal prime toute autre chose, de te mettre au travail. Une Ecole des Cadres vient d'être créée. C'est un ordre du Maréchal. Pour toi de quoi s'agit-il?

DE FAIRE MÉTIER D'HOMME, DE FRANÇAIS, DE CHEF

"Être homme, c'est être responsable", dit St. Exupéry. Tu es responsable, responsable de la France envers tes aïeux, envers tes enfants, envers le Monde qui l'observe. Tu auras ta responsabilité d'homme lorsque tu en auras pris d'autres en charge, et que, passionné de la vie, tu la risqueras pour ce qui en vaut la peine, loin des formules prétentieuses du "mépris de la mort", de "la vie dangereuse et héroïque".

Tu es homme si tu as acquis le sens de l'honneur et si tu es capable de mourir pour lui : En juin 40, un fuyard d'une voix grasse a jeté : "Se battre encore ? Pourquoi faire ?" Il a obtenu cette réponse : "Pour l'honneur, salaud !" et il y en a qui ont ricané. Tu admets ça ?

Tu seras un homme lorsque tu auras atteint la qualité, lorsque l'on dira de toi : "C'est un homme bien" et non pas "Il a bien réussi" ou "Il a fait une belle carrière"; un "bien" tout court, ça en dit plus long.

Tu seras un homme quand tu seras fort : force du corps, de l'esprit, de l'âme surtout. Il y a une belle expression anglaise qui dit : "Capitaine de son âme"; ça veut tout dire.

Faire métier de Français : D'abord, mort à l'individualisme. Une communauté permet tous les espoirs dans un pays comme le nôtre. Tu le sais.

Ton métier de Français va de tes actions les plus humbles, les plus cachées, jusqu'aux grandes manifestations de ton amour de la Patrie. D'ailleurs tu feras métier de Français en faisant métier d'homme.

Quant à ton métier de chef, je ne t'en parlerai pas encore; avant de commander, il faut apprendre à obéir.

VIVRE, SERVIR, MOURIR sera notre devise.

Au travail, pour le Maréchal
pour la France.

Ton 1er équipier.

- 6 -

CONSIGNES DE L'EQUIPE PETAIN

ECOLE DES CADRES DU GROUPE "AU SERVICE DU MARECHAL"

1.- Sur ordre du Maréchal il est créé au sein du Groupe "Au Service du Maréchal" une école des cadres dénommée : EQUIPE PETAIN.

2.- Cette école des cadres agira en liaison étroite, par l'intermédiaire de son 1er équipier, avec l'école Nationale des Cadres d'Uriage (formation intellectuelle et morale) et avec l'école des Cadres de Mayet de Montagne (formation politique).

3.- L'Equipe Pétaïn se propose de donner à ses adhérents, toutes classes confondues, un complément d'éducation qui, des mieux doués fera des chefs et de tous des hommes sains, honnêtes, communiant dans la ferveur d'une même foi nationale. Le plan général de l'activité a pour but de créer une âme commune autour d'une mystique, celle de refaire la France au service d'un seul chef : le Maréchal Pétaïn.

4.- Conditions d'admission

- a) être inscrit au Groupe "Au Service du Maréchal".
- b) avoir la ferme volonté de participer activement au redressement de la France, de chercher à faire métier d'homme et de vouloir travailler à son perfectionnement.
- c) accepter tous les ordres qui nous parviendront du Maréchal ici et au retour et les exécuter quoiqu'il nous en coûte.

5.- Inscriptions. Transmettre par l'Homme de Confiance en stipulant nom, prénom, matricule et en précisant : Equipe Pétaïn.

6.- Formation de l'Equipe. Par patrouilles de 3, 4 ou 5 équipiers maximum. Ces patrouilles doivent se tenir en liaison constante avec le comité du groupe de leur Kommando. Dans le cas où un Kommando n'aurait pas un minimum de 3 équipiers, fait parvenir cependant vos renseignements.

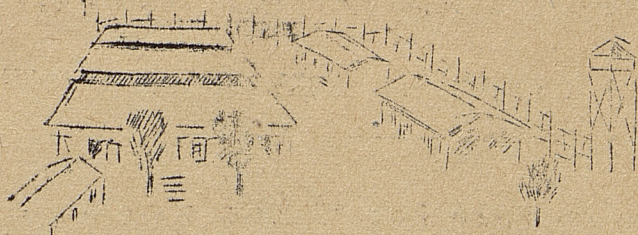
7.- Travail des patrouilles.

- a) Etude des questions sociales et professionnelles dont les textes et questionnaires seront fournis par le 1er équipier.
- b) Veillées hebdomadaires de formation morale: détente, examen de conscience, élévation des esprits, travail moral intense. Les thèmes des veillées seront fournis ultérieurement.
- c) La patrouille doit être l'élément de solidarité du Kommando. Chacun doit pouvoir compter sur l'équipier.

Tout le système repose sur l'esprit qui animera les patrouilles. Les communautés élémentaires qu'elles représentent, au lieu de se concentrer sur elles-mêmes doivent rayonner sur notre communauté de prisonniers. Des consignes précises seront données à ce sujet.

- 7 -

LA VIE DU GROUPE



AU CAMP

DIRECTION DU GROUPE

Les départs successifs de la majorité des membres du Conseil d'Administration (Daulhiac, Vaillée-Lavallée et Serres-Cambois reformés, de Chateaubriand et Gondard libérés, Daël démissionnaire) et la création de l'Ecole des Cadres, ont nécessité une modification dans la direction du Groupe dont voici la nouvelle formation :

Dirigeant du Groupe	:	René Cerutti
Ecole des Cadres	:	Pierre Combes
Conseil du Groupe	:	Lt. Méd. Zegers Roger Didier Gaston Mary Joseph Gudet Henri Cartier

EXPO "ETE 42"

Cette exposition fut divisée en deux parties : la première artistique et la seconde consacrée à la France Nouvelle, où de grands panneaux illustrent les grandes réformes appliquées en France par le Maréchal : la Famille, l'Organisation professionnelle, les grands travaux, le retour à la terre. Le Stand réservé aux prisonniers montrait d'un côté ce que le Maréchal a fait pour nous et de l'autre ce que nous avons fait : le Soutien était particulièrement significatif.

LE GROUPE D'ETUDE

Il se réunit chaque mardi et comprend une quarantaine de camarade. Les questions traitées sont : Les possibilités de l'agriculture française et les nouvelles lois qui encouragent l'augmentation de la production agricole. Les réunions suivantes seront consacrées à l'étude de l'histoire de l'économie.

DANS LES KOMMANDOS

MANIFESTATIONS DANS LES KOMMANDOS

Les Kommandos 205, 518, 807 ont organisé au cours de l'été des fêtes placées sous le signe du Maréchal et dont la recette était destinée aux œuvres d'entr'aide du X A. Nos vives félicitations pour ces initiatives que nous voudrions voir se multiplier.

Le Kommando 1209 a organisé une semaine coloniale où, par une exposition, par des causeries et par un spectacle final que nous regretterons toujours de n'avoir pas vu, il a su montrer à nos camarades toute la

valeur de notre Empire. Cet Empire dont l'unité a été conservée grâce au prestige et à la fermeté du Maréchal. Cet Empire qui est notre meilleure chance.

LETTRES RECUES

Parmi les nombreuses lettres que nous recevons des Kommandos, nous découpons les deux passages suivants qui sont propres, comme tant d'autres, à faire espérer beaucoup de l'action future des prisonniers :
..."Nous avons insisté particulièrement sur les engagements qui pour chacun résultent de l'adhésion au mouvement. Tous, sans exception se sont fait inscrire. Nous avons créé une caisse du Secours National alimentée par des concours de cartes, ventes aux enchères, etc..... (Kdo 56).

..."Nous voudrions de tout notre cœur que la camaraderie soit vraiment parmi nous. Nous espérons avoir ce beau résultat un jour. C'est notre première résolution prise par tout notre groupe avec le serment fait à notre chef, le Maréchal"... (Kdo 394).

MESSAGE AU MARÉCHAL

Les prisonniers de l'hôpital de Rendsburg ont adressé au Maréchal un message qui se termine par ces mots : "...Entraînés par votre exemple, nous gardons intacts tous nos espoirs et, forts de votre affection, nous nous préparons au retour, où nous serons - comme nous le sommes déjà ici, mais avec pleine efficacité cette fois et à vos côtés - jusqu'à la mort s'il le faut, des jeunes pénétrés de la doctrine de la Révolution Nationale qui seule sauvera la France. Nous en faisons le serment. Vive la France.

=====

au 30 septembre 1942, le nombre des adhérents du Groupe "Au Service du Maréchal" du Stalag XA était de :

5

6500

2

=====

POUVEZ-VOUS RESTER INDIFFÉRENTS A UN APPEL DU MARÉCHAL ?

Certains Kommandos n'ont pas encore répondu à notre appel.

- Le Groupe "Au Service du Maréchal" est un organisme officiel créé sur ordre transmis par la Mission Scapini (représentant le Maréchal auprès des prisonniers) et dont l'activité est délimitée par des ordres précis?

- L'adhésion au Groupe n'est pas celle que l'on donnait à un parti politique pour soutenir son action, souvent contre le Gouvernement? Cette adhésion est faite non pas au Groupe qui n'est qu'un organe de transmission, mais au Maréchal lui-même. Ce n'est pas l'approbation de l'activité du Groupe, mais l'acceptation sincère de la doctrine du Maréchal et la promesse faite à notre chef de lui obéir et de le servir.

VERI UNE POLITIQUE SOCIALE

"Les conditions d'une vie digne doivent être réalisées dans une communauté élémentaire d'entreprise basée sur la profession organisée.

(Mal. Pétain 1.3.41)

C'est dans et par l'entreprise que vous réaliserez vos aspirations.

C'est dans et par l'entreprise que vous puiserez et la force et les moyens de vous affranchir.

C'est dans et par l'entreprise que vous ferez disparaître la condition prolétarienne.

C'est dans et par l'entreprise que s'ordonnera la justice et la paix sociale.

A UNE CONDITION TOUTEFOIS :

Celle de créer la

communauté d'entreprise

que la CHARTE DU TRAVAIL vous donne le moyen de réaliser en créant le COMITE SOCIAL D'ENTREPRISE, où les travailleurs auront la possibilité de défendre leurs intérêts légitimes et d'exprimer leurs besoins.

PLUS de 1000 COMITES SOCIAUX D'ENTREPRISE existent déjà.

En outre

LA CHARTE DU TRAVAIL

régit les rapports des travailleurs aussi bien dans l'exercice de leur métier que dans le développement de leur vie matérielle et morale.

Elle détermine les salaires (minimum vital)

Finies les injustices et les sources de discorde.

Elle institue la participation de tous aux bénéfices de l'entreprise. Cette partie des bénéfices servira à la création d'un fond commun pour améliorer la sécurité et le bien-être des travailleurs.

Elle crée des syndicats uniques et obligatoires, dont l'activité sera strictement professionnelle.

Elle crée une Maison commune où tout homme appartenant à l'entreprise trouvera aide et protection.

POUR LA PREMIERE FOIS

LE DROIT AU TRAVAIL
LE MINIMUM VITAL
L'EGALITE DEVANT LA VIE
LES CHANCES
SERONT ADMISES ET RESPECTES

Seuls, le travail, le talent et le
mérite seront la véritable hié-
archie. (Mal.Pétain 1.1.42.)

DES LOIS CONSTRUCTIVES

- 11.10.40 Création d'offices régionaux et départemen-
taux du travail (placement des travailleurs
et aide aux travailleurs sans emploi).
- 11.10.40 Interdiction de cumuls d'emplois.
- 13. 4.41 Rétablissement des congés payés.
- 29. 4.41 Loi fixant à 6 % le nombre des apprentis
dans chaque usine.
- 14. 3.41 Retraite des vieux travailleurs.
- 9. 8.41 Institution des comités de sécurité pour
les établissements de plus de 100 salariés.
- 17. 5.41 Institution d'un livre de paye.
- 4. 9.41 Charte du Travail.
- 31.10.41 Loi relative aux jardins ouvriers (réqui-
sition des terrains destinés à ces jardins
et suvention de 150 frs. par nouveau jar-
din.
- 29. 9.41 Indemnité de licenciement.
- 27. 8.40 Limitation de la main d'oeuvre étrangère.

SI VOUS PASSEZ AU CAMP, VENEZ AU LOCAL
DU GROUPE "AU SERVICE DU MARECHAL"
SALLE DE LECTURE

C'est le local de tous les Français

LA TERRE de FRANCE

DOIT ETRE CULTIVEE PAR DES FRANCAIS

DOIT NOURRIER TOUS LES FRANCAIS.

I.- L'Exode rural doit être combattu énergiquement. Il est inadmissible qu'un pays comme la France fasse appel à la main d'oeuvre agricole étrangère.

Pour mettre un terme à la désertion des campagnes le nouvel Etat s'est attaqué directement à ses causes, tant sociales qu'économiques.

a) Causes sociales

Remèdes

monotonie de la vie paysanne, attrait des distractions de la ville.

Animation de la vie provinciale, culture du folklore; création de terrains de sports pour la jeunesse; oeuvres diverses dans le cadre de l'organisation corporative (théâtre et cinéma ambulants, conférences, concours professionnels et autres)

Manque de confort, désaffection de l'effort.

Amélioration de l'habitat rural, électrification des campagnes, adduction des eaux (oeuvre du génie rural); perfectionnement de l'outillage.

Rémunération insuffisante vu l'absence de rémunération de la main d'oeuvre familiale.

Celui qui travaille pour le compte de ses parents doit être rémunéré. Pour lui a été créé le pécule de la jeunesse paysanne.

régime successoral ayant conduit, dans certaines régions, à un émiettement exagéré de la propriété

Facilités accordées pour favoriser le "remembrement de la propriété"; création du "bien rural indivisible" pour sauvegarder la petite propriété.

restriction volontaire de la natalité, notamment dans le sud-ouest.

Encouragements de tout ordre accordés aux familles nombreuses.

B) Causes économiques

Remèdes

Pour les salariés : bas salaires payés dans la culture

Grâce à la nouvelle organisation corporative, les salariés des campagnes auront une rémunération convenable et bénéficieront des mêmes avantages que les ouvriers des usines.

Pour les exploitants incertitude de la rémunération fluctuation exagérée des cours.

- 12 -

On ne peut évidemment supprimer les différences de revenus provenant des conditions atmosphériques, mais on peut arriver à stabiliser les cours à un niveau rémunérateur. C'est le but que se propose la Révolution Nationale sur le plan économique.

SI LA TERRE PAIE ELLE NE SERA PLUS DESERTEE.

=====
II.- Il s'agit d'autre part de ne plus importer les produits que notre sol peut fournir.

C'est le problème de l'expansion agricole.

a) Augmentation du territoire agricole :

- reboisement de certaines terres en friche.
- assèchement des régions marécageuses : Sologne, marais vendéens, étangs de la Camargue, etc...
- irrigation des régions arides : Crau, Camargue etc.

Ces travaux, dans la mesure où ils ne s'avèrent pas immédiatement rentables, peuvent utilement être effectués par les Chantiers de la Jeunesse.

b) Augmentation des rendements

Perfectionnement des méthodes

- multiplication des écoles d'agriculture.
- amélioration de l'outillage
- extension de l'emploi des engrais chimiques
- meilleure sélection des graines
- lutte contre les parasites, maladies cryptogamiques épizootiques.

c) Orientation de la production

- Encouragements pécuniaires en faveur de certaines productions : textiles (lin, chanvre)
oléagineux (colza, oeillette, navette, soya)

Ces questions dépassent le cadre national. Elles touchent à la politique impériale. Parallèlement, il faut favoriser dans la France d'outre-mer les productions complémentaires et non les productions concurrentes de celles de la Métropole.

Note : Ce schéma de causerie sera complété dans notre prochain numéro (milieu novembre) par une étude sur la nouvelle organisation corporative agricole.



PRISONNIERS, LE MARÉCHAL PENSE A NOUS

11.

Les Paroles... " QUE LEURS MÈRES, QUE LEURS FEMMES, QUE LEURS FILS
SACHENT QUE MA PENSÉE NE LES QUITTE PAS, QU'ILS
SONT EUX AUSSI

M E S E N F A N T S...

QUE
CHAQUE JOUR JE LUTTE POUR AMÉLIORER LEUR SORT "

" AUJOURD'HUI VOUS N'ÊTES NI VENDUS, NI TRAHIS,
NI ABANDONNÉS...

... CEUX QUI VOUS LE DISENT
VOUS MENTENT "

Les Actes suivent :

I)- DES ALLOCATIONS NOUVELLES

- 16 francs à PARIS et dans le département de la SEINE
- 14 francs dans les communes de S et O situées dans un rayon de 25 km du département de la Seine.
- 12 francs dans les communes de + de 100.000 hab. et dans les autres communes de S et O
- 10 francs dans les communes de + de 5.000 hab.
- 9 francs dans les communes de - de 5.000 hab.

Pour les enfants âgés de - de 16 ans :

- 10 frs 50 à Paris et dans le département de la Seine
- 8 frs 50 dans les communes de + de 5.000 hab.
- Dans les communes de - de 5.000 hab. :
 - 5,50 pour le premier et le 2ème enfant
 - 6,50 pour le 3ème enfant
 - 8,50 pour le 4ème enfant
- Pour les ascendants à charge du soutien de famille en captivité :
 - 9 frs à PARIS et dans le département de la Seine
 - 7 frs dans les autres départements

II)- DES DELEGATIONS DE SOLDE pour les caporaux-chefs et les sous off.

III)- EXONERATION D'IMPOTS

IV)- CONSERVATION DE NOTRE EMPLOI

V)- REMISE OU DIMINUTION du LOYER 1939-40-41-42

VI)- FAIT SANS PRÉCÉDENT : LA FRANCE EST PUISSANCE PROTECTRICE DE SES PRISONNIERS (AMBASSADE SCAPINI) - CREATION DU COMMISSARIAT POUR LE RECLASSEMENT DES PRISONNIERS DE GUERRE.....

LE GROUPEMENT

"Au Service du Maréchal,"
EST NÉ AU STALAG XC

Sur ORDRE de FRANCE,

transmis par M. le Lieutenant COEUR, Officier-Conseil accrédité par l'ambassade des Prisonniers de Guerre,

IL A ÉTÉ CRÉÉ AU STALAG XC UN GROUPEMENT DENOMME :

"Au Service du Maréchal,"

S T A T U T S

Le groupement AU SERVICE DU MARECHAL a pour OBJET :

1)- De constituer de la part des Sous Officiers et hommes du CAMP une manifestation permanente de leur attachement à la personne du CHEF DE L'ETAT FRANCAIS et de confiance sans réserve dans l'oeuvre du MARECHAL.

2)- D'étudier en commun, dans la limite des documents mis à sa disposition, la réforme des institutions françaises et l'évolution de la situation de notre Pays dans l'ordre intérieur et dans l'ordre international.

3)- De coopérer à la REVOLUTION NATIONALE en préparant déjà dans le Camp l'évolution intellectuelle et morale qu'elle suppose.

4)- De grouper les adhérents du mouvement par régions en vue de faciliter lors des libérations les contacts personnels entre anciens compagnons de captivité animés du même esprit.

L'ADHESION AU GROUPEMENT "AU SERVICE DU MARECHAL"

SIGNIFIE :

1)- Le renoncement sincère et définitif aux idéologies politiques d'avant guerre et aux luttes partisanses,

2)- L'union de tous derrière le MARECHAL pour le redressement français.

3)- L'acceptation sans équivoque ni restriction de la RENOVATION NATIONALE comme un tout dont les principes sont définis et les limites tracées par le MARECHAL.

4)- La décision de sacrifier s'il le faut son intérêt personnel immédiat au bien de la communauté nationale.

5)- L'engagement de servir loyalement, sans préoccupation d'ambition personnelle, le gouvernement du MARECHAL et d'obéir fidèlement à ses Ordres.

